

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME,
DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BOUMERDES**

MISE EN DEMEURE N°02

L'ENTREPRISE SARL CR BUILDING, demeurant à Cité 11 décembre 1960
coop El Athir BT N°03 Boumerdes, Titulaire du marché N°171/2025 du 07/10/2025, relatif à
L'Amélioration urbaine du site Plateau commune de Boudouaou wilaya de Boumerdes ,
est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier
et rattraper le retard cumulé, et ce sous huitaine, à compter de la 1^{ère} publication de la mise en
demeure au BOMOP ou aux quotidiens nationaux et journal électronique. Faute de quoi des
mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées.

LE DIRECTEUR